

Impression universelle

MAT

INT

WHITE
SPIRIT



Définition

Sous couche pénétrante, durcissante et isolante, impression universelle.

Destination

Peinture utilisable tant pour intérieur que pour extérieur, sur fonds non alcalins, pour les pièces sèches et humides ainsi que les locaux à forte circulation.

Les supports adéquats sont les menuiseries bois, les panneaux de particules et contre-plaqué (sauf à colle phénolique), le plâtre, les plaques de plâtre, les enduits de dégrossissage et de lissage.

Propriétés

- Régularise l'humidité.
- Uniformise les fonds hétérogènes.
- Excellent pouvoir opacifiant.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Le support sera propre et sec.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer une à deux couches selon la porosité du fond.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Airless

- Diluer de 3 à 5 %.

Pistolet

- Diluer à 5 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

Diluant

White spirit.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

Teintes

Blanc, pastel série 1.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 15 litres.

Liant

Résine glycérophtalique modifiée.

Densité

1,57 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 74 %.
En volume : 54 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 11 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques règlementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4 a

Assurance

RECAPRIM est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Inflammable. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations se référer à notre fiche de données de sécurité.

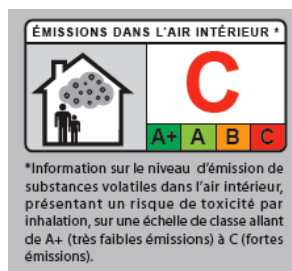
Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 350 g/l.
Ce produit contient moins de 345 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr